

Hérépian

Conseil municipal : vote des budgets et gros problèmes pour l'eau

En préambule de ce conseil municipal, plusieurs décisions ont été adoptées : une classe fermant à la rentrée, une politique pour les jeunes ménages devra être impulsée ; le repas et le bal du 14 juillet se feront place de la Croix ; l'office de tourisme rouvrira le 5 mai et le musée à la mi-juin. Il est prévu la réalisation d'une résidence de tourisme de qualité (29 logements) à l'entrée du village pour 2017. Coté associatif, le conseil privilégie l'aide technique et financière aux porteurs de projets à forte retombée sur l'image locale. Le maire a fait ensuite état d'un excédent budgétaire de plus de 1 040 403 €. Le budget 2014 sera de 3 163 493 € avec des dépenses de fonctionnement de 2 112 840 € et d'investissement de 1 050 653 €. Le CCAS aura un budget de 1 771 €. Le régime indemnitaire du personnel titulaire, les primes pour le personnel admi-

nistratif et les heures supplémentaires pour les agents de surface ont été adoptés.

Concernant l'eau potable, il est apparu que 50% se perd entre le captage et le consommateur. Une étude devra être lancée et des travaux seront à effectuer pour que, d'ici deux ans, le rendement passe à 70%. La situation financière de l'eau présente un déséquilibre de 44 000 €. Un réajustement du prix se fera dès 2015.

Le problème d'amélioration du traitement des eaux usées de la zone commerciale de Camp Esprit est en cours avec accord du maire de Villemaigne et de l'intercommunalité. Enfin, la Mare et le canal Jeumes ont été souillés durant l'année 2012 par la station de cette zone. D'après le résultat de l'enquête menée à l'époque, la station de pompage de l'eau potable serait menacée. La dernière analyse connue du grand public date d'août 2013.